



TECHNICIEN(NE) EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Primaire et Secondaire

Poste permanent saisonnier à temps partiel 60%

Poste de remplacement à temps partiel 20%

Concours #AL25-26-118

Sise à Saint-Jérôme l'Académie Lafontaine est un établissement d'enseignement privé francophone (préscolaire, primaire et secondaire) conduisant à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Elle offre un programme qui privilégie l'ouverture sur le monde, une pédagogie active et numérique pour tous ses élèves.



L'Académie Lafontaine applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous cherchons un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée pour assurer une présence active dans la cour de récréation. Sous la supervision de la direction du primaire, le(la) technicien(ne) en éducation spécialisée exerce les fonctions suivantes :

Votre rôle : Tâche à 60% permanent - saisonnier

- Assurer une présence active et bienveillante dans la cour de récréation ;
- Observer, repérer et prévenir les situations à risque ou conflictuelles ;
- Accompagner les élèves dans la régulation de leurs émotions et comportements ;
- Proposer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation et de résolution de conflits ;
- Encourager des comportements positifs, respectueux et inclusifs ;
- Travailler en partenariat avec les surveillants afin d'assurer une cohérence dans les interventions.

En collaboration avec la direction adjointe du secondaire, cette personne exerce les fonctions suivantes :

Votre rôle : Tâche à 20% remplacement

- Élaborer, organiser et animer des activités éducatives ou de soutien pédagogique visant à développer des habiletés sociales et de communication ;
- Choisir, préparer et adapter le matériel nécessaire à ces activités. La personne collabore à la réalisation d'autres activités ;
- Observer la situation et intervenir auprès des élèves en réaction avec leur environnement, leur procurer une relation d'aide et utiliser des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre ;
- Assurer l'encadrement des élèves qui, à la suite d'une sanction, doivent suivre leur cours dans un local séparé ; les aider à poursuivre leurs travaux scolaires; convenir avec les élèves et les intervenantes et intervenants concernés des conditions de leur réintégration en classe ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Pour faire partie de notre équipe :

Qualifications :

- Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Exigences :

- Habilités pour la communication écrite et verbale en français ;
- Excellente aptitude pour les communications interpersonnelles et le travail d'équipe ;
- Habileté à créer un lien de confiance avec les élèves ;
- Sens de l'observation, esprit d'analyse et capacité à mettre en œuvre des moyens favorisant l'atteinte des objectifs pour développer les habiletés socio émotionnelles des enfants ;
- Implication active au sein de l'équipe-école ;
- Connaissances actualisées en neurosciences et en science de l'attachement ;
- Capacité à agir en accord avec les principes éthiques;
- Expérience en camps de jour sera considéré comme un atout.

Horaire de travail :

- Poste permanent - saisonnier : Équivalent de 21 heures par semaine (60 % de tâche) réparties sur 3 ou 4 jours.
- Poste remplacement : De 8h30 à 16h30 une journée par semaine pour l'année scolaire 2026-2027

Conditions de travail :

- Le taux horaire se situe entre 28,43 \$ et 40,92 \$ de l'heure, selon expérience.

Entrée en fonction :

- 24 août 2026

Vous souhaitez faire partie de l'équipe ?

Envoyez votre curriculum vitae en spécifiant le numéro du concours au plus tard le mardi 30 juin 2026 par courriel à :

recrutement@academielafontaine.qc.ca

Déposez votre candidature en tout temps et soyez informé de nos affichages en vous inscrivant à notre [portail Recrutement](#).

Le personnel de l'Académie Lafontaine est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, notamment, l'interdiction pour l'ensemble des employés de porter un signe religieux et l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).